

Brevet professionnel Arts de la cuisine – Apprentissage

Mis à jour le 9 octobre 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Etre âgé de 16 ans à 29 ans révolus
Etre titulaire d'un CAP Cuisine

Public visé

Être âgé de 16 ans à 29 ans révolus (signature possible dès 15 ans si sortie de 3ème)

Rythme

Alternance

Durée en centre

875 heures

Validation

Brevet Professionnel ; Niveau 4

Modalités d'évaluation

BP Arts de la cuisine sous forme d'examen terminal

Entrée et sortie permanente

Oui

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce Brevet Professionnel exerce son activité dans les entreprises de restauration traditionnelle ou gastronomique. Le titulaire du BP Cuisine travaille sous l'autorité du Chef de Cuisine et dirige un ou plusieurs commis. Ce Brevet Professionnel initie à la maîtrise de techniques culinaires approfondies de cuisine et de pâtisserie, ainsi qu'à l'élaboration de recettes et de menus, en faisant preuve de créativité.

Contenu

- Préparation de production de cuisine
- Conception et organisation de prestations de restauration
- Technologie
- Sciences Appliquées à l'Alimentation
- Langue vivante étrangère
- Expression française et ouverture sur le monde
- Gestion de l'activité de restauration
- Arts appliqués

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétées par des périodes de formation en entreprise dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Formations en présentiel sur les plateaux techniques de l'UFA
Suivi de l'apprenti à l'aide du livret d'apprentissage et des visites en entreprise

Profil des intervenants

Formateurs diplômés dans le domaine enseigné – Professionnels de la restauration

Délais et modalités d'accès

- Rechercher une entreprise d'accueil, ne pas hésiter à solliciter l'aide de l'UFA
- Une fois l'entreprise trouvée, signer un contrat d'apprentissage
- Se présenter à l'UFA, muni du contrat, afin d'obtenir un dossier d'inscription.

Financements possibles

Apprentissage : Formation gratuite pour l'apprenti – Prise en charge par l'OPCO

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Brevet professionnel Arts de la cuisine – Apprentissage

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037